

Vivre à Bouliac

n° 61

Été 2026

Magazine municipal d'information de la ville de Bouliac

LE DOSSIER

Le budget 2026

À découvrir p. 7

Cérémonie du 8 mai

À retrouver > p. 2

Le nouveau CCAS

À lire > p. 12

Formidable Fête des Sens...

À découvrir > p. 14



www.ville-bouliac.fr





ÉDITORIAL

Chères Bouliacaises, chers Bouliacais,

Le vote du budget est intervenu au mois d'avril. Ce rendez-vous annuel et incontournable est souvent un exercice technique, avec le même scénario lors des débats au sein du conseil municipal : une majorité qui défend des choix ambitieux et responsables, face à une opposition qui dénonce un budget jugé sans souffle ni vision. Et pourtant, au-delà des chiffres et des indicateurs, il traduit concrètement les engagements pris et intègre des actions qui tout au long de l'année touchent directement la vie des habitants.

Derrière les chiffres, parfois conséquents, nos priorités, nos choix se concrétisent. Derrière chaque pourcentage, chaque ligne comptable, vous retrouvez l'ensemble de nos actions et de nos orientations, dont en particulier, celle de maintenir stable cette année encore les taux de la fiscalité communale malgré un contexte plutôt contraint.

Outre cette tâche importante de la validation du budget, nous continuons à nous consacrer pleinement à la sécurité des biens et des personnes. Dès les premiers jours du mandat nous avons réactivé la collaboration entre les polices municipale et nationale afin de préserver au mieux la quiétude de notre commune.

Je vous invite à noter les dates des nombreuses manifestations programmées ces prochaines semaines, que vous pouvez retrouver sur city-mag et nos réseaux.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons un bel été. Restant disponibles et à votre écoute.

Jérôme LAMBERT - Maire de Bouliac

Votre bien dévoué
Jérôme Lambert

▷ Mairie de Bouliac
Tél. 05 57 97 18 18

▷ Site internet : www.ville-bouliac.fr

Magazine Vivre à Bouliac
n° 61 - Été 2026

Directeur de publication
M. Jérôme LAMBERT

Comité de rédaction
Mairie de Bouliac

Conception, création  agence eden

Vivre à Bouliac est imprimé sur papier recyclé certifié FSC par un imprimeur régional labellisé Imprim'vert.

Crédits photos (sauf mention contraire) :
Mairie et associations de Bouliac
P. Bégout - M. Lacombe - Magnific.

Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.



CÉRÉMONIE

Commémoration du 8 mai 1945

Cette année marquait le 81^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Pour l'occasion, ce vendredi 8 mai, une foule nombreuse composée d'élus, habitants de tous âges, vétérans, représentants des autorités militaires, était présente.



À 10h55, le cortège se mit en route pour rejoindre le monument aux Morts. La traditionnelle « Cérémonie des couleurs » fut annoncée par Christian BLOCK, Adjoint au Maire et le message conjoint de Catherine VAUTRIN, ministre des armées et des anciens combattants et d'Alice RUFO, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, fut lu par Jérôme LAMBERT, maire de Bouliac.

Le dépôt de la gerbe commémorative fut ensuite effectué par l'édile en compagnie de Serge CHAURÉ, président des Vétérans et Devoir de Mémoire, Hugo VILATTE et Thomas CHAURÉ, tous deux jeunes volontaires du Service national universel (SNU) ainsi que Juliette LACOMBE, 1^{re} adjointe au maire du Conseil municipal des jeunes et Chadi AKOUIASS, conseiller municipal.

À l'issue de la cérémonie, le Maire convia l'assemblée présente à partager le verre de l'amitié au Centre culturel François Mauriac. La foule était si nombreuse, qu'il fallut d'ailleurs sortir les tables à l'extérieur.

Un beau moment patriotique, fédérateur, célébré comme il se doit à Bouliac.

INFORMATIONS



Réunion entre la nouvelle équipe municipale et les associations communales

Une réunion où les différentes associations de Bouliac étaient conviées, avait lieu le vendredi 5 juin à 18 h 30, à l'espace Saxon.

Ce moment de rencontres et d'échanges animé par Monsieur le maire, accompagné de Sophie VAN DEN ZANDE, adjointe en charge de la vie associative, sports et jeunesse, visait à présenter la nouvelle équipe municipale, aborder l'état d'avancement de la salle des fêtes, évoquer l'accès aux activités organisées par la mairie et les dates des prochaines manifestations. La réunion fut également l'occasion d'évoquer la feuille de route, le budget de fonctionnement et réaliser un point sur les subventions octroyées ainsi que les futurs investissements.

Morgane LACOMBE, adjointe en charge de la communication, la culture et les manifestations, est également intervenue afin de souligner l'importance d'une union des forces entre associations et municipalité lors des grands événements communaux afin de proposer des temps forts encore plus riches. Il fut rappelé la tenue des « Trophées des champions » quelques jours plus tard, le jeudi 18 juin, à 18 h 30 toujours à l'espace Saxon.

Cette réunion placée sous le signe de l'écoute et de l'échange mutuel, a permis de renforcer la synergie entre la municipalité et les associations, mais également entre les associations elles-mêmes, qui n'ont pas souvent l'occasion de se retrouver ensemble et pouvoir échanger.

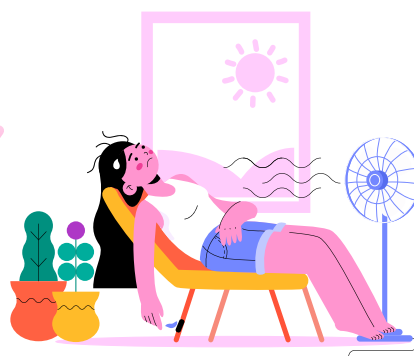
Vigilance Canicule l'inscription, un geste simple, pour une protection précieuse !

Toute personne de plus de 65 ans, isolée et/ou en situation de handicap, peut et doit s'inscrire sur le registre canicule afin de pouvoir être prise en charge. C'est simple, facile et rapide, on vous explique les modalités.

Pour vous inscrire, 2 possibilités s'offrent à vous :

- > vous rendre à la mairie de Bouliac et y remplir la fiche d'inscription mise à disposition
- > ou effectuer la démarche par téléphone, en contactant le Service social au 05 57 97 18 22.

À SAVOIR - En période de canicule / forte chaleur, la vigilance de chacun est essentielle pour tous et contribue à protéger les plus fragiles.



RAPPEL DES BONS GESTES À ADOPTER

- S'hydrater régulièrement en buvant de l'eau (éviter l'alcool et la caféine)
- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger frais et équilibré
- Éviter les efforts physiques
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes
- Fermer volets et fenêtres en journée, les ouvrir la nuit pour aérer
- Limiter l'usage d'appareils produisant de la chaleur (comme le four)



HOMMAGE

Départ en retraite de Françoise Magnouac, dite "Fanfan"

Plus connue effectivement sous l'affectueux diminutif de Fanfan, Françoise MAGNOUAC, agent municipal a récemment fait valoir ses droits à la retraite.

Une retraite bien méritée

Et pour cause, Françoise a travaillé au service de la commune pendant plus de 35 ans, recevant au passage en 2024, la médaille du travail, échelon or.

Une personnalité appréciée

En remerciement de ses années de bons et loyaux services, Françoise eut droit à une belle et émouvante cérémonie organisée le jeudi 28 mai à 18 h, à la salle Rambaud. Les personnes venues célébrer son engagement et son dévouement furent nombreuses à se déplacer. Étaient présents bien sûr, ses collègues, mais aussi de nombreux élus, du mandat actuel ou précédent ou encore le DGS, Laurent CLUZEL.

L'occasion pour le nouveau maire, Jérôme LAMBERT de lui remettre bouquet de fleurs et présents afin de la remercier pour sa fidélité au service de la commune.

Bonne retraite Françoise !



Forum des associations de Bouliac

Cette année le Forum des associations de Bouliac se tiendra le samedi 5 septembre de 9 h et 13 h à la salle panoramique du Centre culturel François Mauriac.

C'est l'occasion de venir vous inscrire aux différentes activités et animations proposés par les nombreuses associations.

Nul doute que chacun(e) y trouvera son bonheur !
Venez nombreux, on vous y attend !



CAMPAGNE DE PRÉVENTION



Reconduction de l'opération Tranquillité Vacances

Afin de limiter les risques de cambriolages pendant les vacances, les forces de l'ordre proposent d'envoyer régulièrement aux abords des domiciles, des patrouilles assurer une surveillance dissuasive. La procédure est simple et gratuite. On vous la détaille, ici.

Inscription en ligne

Pour bénéficier de ce service, le plus simple est de s'inscrire en ligne en se connectant à son compte personnel via France Connect.

L'inscription doit s'effectuer entre 45 et 3 jours avant le départ. On vous demandera d'indiquer votre adresse, vos dates d'absence, un numéro de téléphone pour être prévenu(e) en cas de problème et quelques autres détails comme le type de logement (maison, appartement...), la présence ou non d'une alarme, de codes d'accès, etc. Vous devrez également indiquer les noms des éventuelles personnes autorisées à pénétrer dans votre logement en votre absence (un voisin/ un ami qui viendrait ouvrir les volets ou relever le courrier, par exemple).

À SAVOIR - En cas de modification ou d'annulation de la demande, il faudra vous rendre à la brigade de gendarmerie ou au commissariat de police dont vous dépendez, car la modification en ligne n'est pas possible.

Inscription papier

Il est également possible, pour ceux qui préfèrent, de remplir et imprimer un formulaire en ligne puis de le déposer au commissariat directement sur place, de préférence après avoir pris rendez-vous en ligne.

Des patrouilles régulières

Une fois cette inscription faite, les forces de l'ordre s'engagent à passer régulièrement à votre domicile, de jour comme de nuit, en semaine et le week-end, afin de vérifier que rien d'anormal ne s'y produit.

Vous ne saurez pas à quel moment et comment se déroule la surveillance, mais vous serez averti(e) si quelque chose de suspect était constaté.

IMPORTANT - Si vous êtes victimes de vols ou cambriolage, n'hésitez pas à porter plainte, afin de pouvoir lancer une enquête et retrouver les auteurs des méfaits. « Pas de plainte, pas d'enquête ! »

QUELQUES CONSEILS AVANT VOTRE DÉPART EN VACANCES

Outre le fait de s'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances, d'autres mesures contribuent à limiter le risque de cambriolage :

- ne pas indiquer ses dates de congés sur les réseaux sociaux ou sur son répondeur téléphonique ;
- vérifier, le cas échéant, que son système de protection (caméra connectée, alarme, télésurveillance) est opérationnel ;
- demander à une personne de confiance de relever le courrier, voire d'ouvrir et fermer les volets ;
- simuler une présence (avec des programmeurs branchés sur des lampes ou des appareils générant de faux aboiements, par exemple) ;
- renvoyer si possible les appels depuis le téléphone fixe vers son portable ;
- verrouiller avec soin portes, fenêtres et volets ;
- ne pas garder de grosses sommes d'argent à son domicile ;
- photographier, voire faire évaluer par un expert bijoux et objets de valeur avant de les mettre en lieu sûr (de préférence dans un coffre-fort). Renseignez-vous sur les conditions de leur protection exigées par votre société d'assurances.



MESSAGE D'HERVÉ POLICIER MUNICIPAL DE BOULIAC

« Je souhaiterais que les Bouliacais(es) qui effectuent la démarche d'inscription à l'opération en ligne, viennent ensuite m'en informer directement. En complément de la police nationale, j'assure un relais local ; je serai ainsi directement au courant des départs en vacances et pourrai effectuer des rondes et des surveillances de mon côté. »

Formulaire et inscriptions complémentaires disponibles sur le site internet communal www.ville-bouliac.fr/tranquillite-vacances

TRAVAUX COMMUNAUX

> SALLE DES FÊTES

Le chantier de la salle des fêtes a démarré le lundi 1^{er} juin. Les pelles mécaniques sont en action sur place.

- **RAPPEL** - Le parking est fermé et toute personne étrangère au chantier n'est pas autorisée à être présente ou à circuler aux abords de celui-ci. Certain(e)s empruntent le chemin - qui est pourtant matérialisé comme étant barré - et cela peut s'avérer dangereux avec la présence des engins de chantier. De la même façon, pour votre sécurité, veuillez ne pas vous approcher trop près des barrières.



Début des travaux de la future salle des fêtes



> BAS DE LA CÔTE DE BOULIAC

Depuis le 1^{er} juin, Bordeaux Métropole réalise des travaux de confortement de la voirie suite à la démolition, par un riverain, d'une construction soutenant la chaussée. Pour permettre ces travaux, une circulation alternée est mise en place, pour une durée d'environ 3 mois.



INFOS CIVISME

Vivre ensemble en toute sérénité...

Depuis les beaux jours et à l'approche de l'été, la tentation est grande et bien naturelle de profiter du plein air, que ce soit via son propre extérieur ou via les espaces verts et de détente qu'offre la commune.

Oui mais... en profiter, ne veut pas dire en abuser !

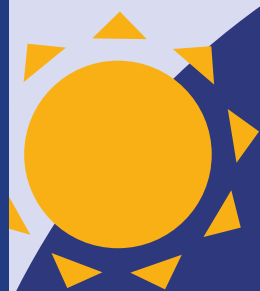
Nous rappelons à toutes et tous, que le bruit, les activités, animations (...) sur l'espace public mais aussi à son domicile, sont encadrés. Alors oui au bricolage, à la piscine, à la musique, aux jeux dans le jardin ou aux apéritifs et réunions de famille ou entre amis, mais avec modération et dans le strict respect de son voisinage.

Stop aux abus

Nous rappelons que si la commune possède des lieux de détente, espaces naturels et boisés invitant à se prélasser, en profiter, il faut les respecter !

- **NON aux déchets laissés derrière soi** (papiers, canettes, bouteilles, mégots...)
- **NON aux comportements abusifs/irrespectueux** (musique trop forte, éclats de voix, jeux bruyants, activités inappropriées (...))
- **NON aux enfants/ados sans surveillance aux abords d'endroits dangereux** (route, promontoire salle des fêtes, muret près de l'espace Saxon....)





Le budget communal 2026

Continuer d'investir pour l'avenir



OLIVIER
GARDINETTI
ADJOINT AUX
FINANCES

Le budget 2026 traduit une volonté claire : continuer à investir pour l'avenir de Bouliac tout en maintenant une gestion financière rigoureuse et responsable.

Dans un contexte national marqué par la hausse des coûts de l'énergie, des assurances et des charges supportées par les collectivités, la commune poursuit ses efforts afin de préserver la qualité des services publics du quotidien, soutenir la vie associative et améliorer durablement le cadre de vie des habitants.

Cette année encore, les taux et la fiscalité communale restent inchangés (taxes foncières et taxe d'habitation).

Le budget 2026 permettra notamment de poursuivre plusieurs investissements importants pour la commune, avec en particulier la reconstruction de la salle des fêtes, l'enfouissement des réseaux, la valorisation du patrimoine communal ainsi que des travaux dans nos équipements publics.

Bouliac conserve par ailleurs une situation financière saine, avec une capacité d'autofinancement solide qui permet de préparer l'avenir avec sérieux et sérénité.

Ce budget est avant tout un budget d'équilibre, de responsabilité et d'engagement au service des Bouliacais.





Le budget

→ LES CHIFFRES CLÉS 2026



5,0 M€

Dépenses réelles de fonctionnement pour assurer les services du quotidien



4,75 M€

De projets et travaux en 2026 dont 3,07 M€ pour la reconstruction de la salle des fêtes et 300 k€ pour l'église



889 K€

Épargne brute en 2025 soit 17,8% des recettes réelles de fonctionnement

497 K€

Épargne nette en 2025 après remboursement du capital de la dette



5,8 ANS

Capacité de désendettement (situation financière saine)

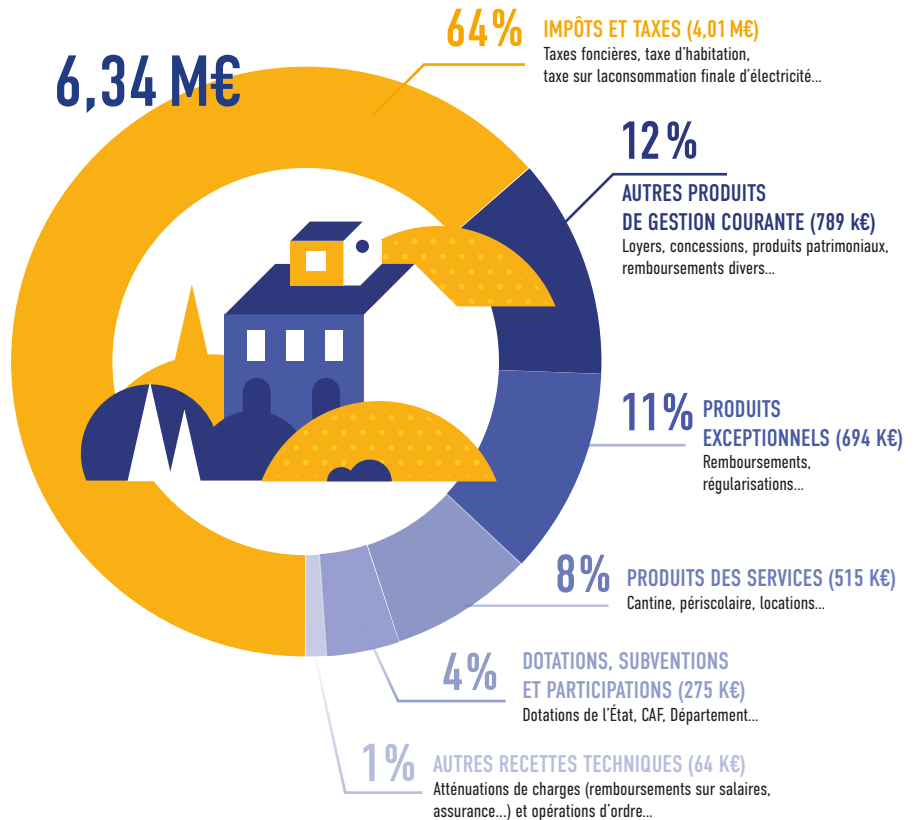


0%

d'augmentation des taux communaux en 2026

→ D'OÙ VIENNENT LES RECETTES ?

Recettes de fonctionnement 2026 (hors excédent reporté)



Les dotations de fonctionnement de l'État ont fortement diminué depuis plusieurs années, alors même que les coûts supportés par les communes continuent d'augmenter.

→ NOS PROJETS ET TRAVAUX EN 2026 : 4,75 M€ D'INVESTISSEMENTS

RECONSTRUCTION DE LA SALLE DES FÊTES

3,07 M€

64,5%

ENFOUISSEMENT RÉSEAUX /ELECTRIFICATION

571 K€

12,0%

ÉGLISE PATRIMOINE

287 K€

6,0%

AUTRES BÂTIMENTS / ÉQUIPEMENT COMMUNAUX

332 K€

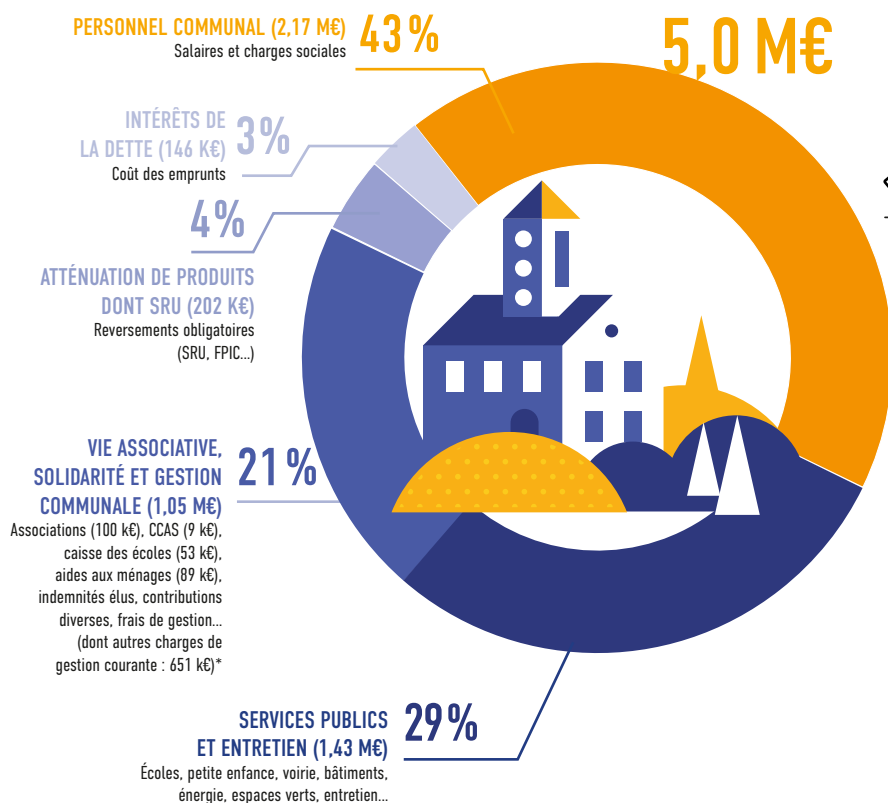
7,0%



communal 2026 en détails

→ OÙ VA L'ARGENT ?

Dépenses réelles de fonctionnement 2026



Le capital de la dette est remboursé en investissement : 400 k€ (il n'apparaît pas dans les dépenses de fonctionnement).



→ L'ÉPARGNE :

NOTRE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

17,8%

Taux d'épargne brute 2025

Un niveau très correct (au-dessus du seuil du capital de la dette de 15%)

497 K€

Après remboursement du capital de la dette (400 k€ en 2026*)

* Capital remboursé en 2025 : 392 589 € / en 2026 : 400 146 €

→ LOI SRU : UNE PÉNALITÉ

QUE LA COMMUNE CHERCHE À CONTENIR

La pénalité SRU (Solidarité et renouvellement urbain) représente 172 500 € en 2026, soit environ 3,5% des dépenses réelles de fonctionnement (5,0 M€).

La commune poursuit ses efforts pour en limiter progressivement l'impact, tout en préservant son équilibre budgétaire.

GRUPE SCOLAIRE

166 K€

3,5%

EQUIPEMENTS SPORTIFS

160 K€

3,4%

BOIS, PARCS, ESPACES VERTS ET AUTRES PROJETS

76 K€

1,6%

VOIRIE / ENVIRONNEMENT

53 K€

1,1%

ALSH

40 K€

0,8%

→ CE QU'IL FAUT RETENIR

- Des impôts communaux stables
- Des finances maîtrisées
- Des services publics de qualité maintenus
- Des investissements ambitieux pour l'avenir
- Une commune qui améliore durablement le cadre de vie des habitants



Dessin en cours de Corentin GELINEAU, 16 ans.

L'actu du Jardin Des Asphodèles

Vous pouvez dès à présent vous pré-inscrire pour la saison prochaine qui débutera mi-septembre et nous joindre au 06 21 66 57 20 pour toute question ou précision.

Nos ateliers toutes techniques, s'adressent aux enfants dès la grande section maternelle, jusqu'à... 99 ans, soit 10 ateliers (5 ateliers enfants / adolescents et 5 ateliers adultes).

Que vous soyez débutant ou confirmé, venez partager dans la convivialité votre passion et la nôtre pour le dessin et la peinture !



Bientôt... Les Médiévales de Bouliac !

Au programme de l'édition 2026, des animations historiques (Les Vhrend, À la hache, notre magicien Sylvain Sluys, les billenbois pour les petits, brins de couleurs, Clem...), des retours (la petite flambe) et des nouveautés (Smedelyn, Monts rieurs, Miremelons...)

Sans oublier un spectacle de feu exceptionnel le samedi soir ! Jean Poton de Xantrailles installera son camp au pied de l'église, un village sera recréé sur le grand pré, un marché d'une vingtaine d'artisans et commerçants sera présent. Au programme, pas moins de 25h de combats, musique et déambulations. Et nous aurons bien sûr de quoi faire ripaille (à boire et à manger). On vous attend nombreux ! Qu'on se le dise !

Tarif : 8 euros - Gratuit pour les moins de 10 ans.

Tarifs réduits (carte jeune, PMR et accompagnant)

Infos sur : insta @lesmedievalesdebouliac et sur FB lesmedievalesde bouliac



Tennis Club de Bouliac

Les réinscriptions pour la saison 2026-2027 sont ouvertes et nous vous invitons à découvrir nos nouvelles installations modernes et conviviales.

Notre club dispose de quatre courts en résine ainsi que d'un court en terre battue, permettant aux joueurs, débutants comme compétiteurs, de pratiquer le tennis dans les meilleures conditions tout au long de l'année.

Les adhérents peuvent également profiter d'un club-house chaleureux, doté d'un bar, idéal pour partager des moments de convivialité après les entraînements ou les matchs. Un service de cordage de raquettes est également proposé sur place afin d'accompagner les joueurs dans leur pratique.

Toujours tourné vers l'innovation, le club est fier de proposer la technologie Zenniz, un système unique de vidéo et d'entraînement au tennis. Nous sommes aujourd'hui le seul club de Nouvelle-Aquitaine à disposer de cet équipement de pointe, permettant d'analyser ses matchs, suivre sa progression et améliorer son jeu grâce à des outils modernes et ludiques.

Pour plus de renseignements concernant les inscriptions et les créneaux disponibles, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer directement au club !

Foyer culturel et sportif de Bouliac

Les 16 et 17 mai, l'Ensemble Vocal KAKOFONY s'est produit devant un public nombreux au Carré des Forges de Fargues-Saint-Hilaire.

Les choristes ont apprécié la présence de Jérôme LAMBERT, maire de la commune nouvellement élu, ainsi que celle de plusieurs conseillers. Un grand succès sous des applaudissements nourris a couronné cette belle saison.

Il a été fait preuve du même enthousiasme pour la Compagnie Théâtr'uc lors de ses représentations enfants et adultes.

- NOUVELLE SECTION -

Nous souhaitons créer à la rentrée prochaine une section de mini conservatoire avec la découverte musicale ludique de la flûte traversière et du piano, destinée aux enfants de grande section maternelle. La présentation se fera lors du forum des assos le 5 septembre.



Découvrez les stages de l'association Adineh

Durant l'été, l'association propose une variété de stages artistiques destinés aux enfants mais également des ateliers parents/enfants.

SEMAINE DU 20 - 23 JUILLET

→ Art numérique - Peinture numérique

Ce cours offre à l'enfant la possibilité d'utiliser des outils numériques et pratiquer la peinture (tablettes et stylo non fournis). Âge : 10 - 17 ans - de 10h à 12h

→ Atelier de mixed media

Ici, l'enfant a la possibilité de découvrir les différents médiums pour construire une composition originale. Âge : 7 - 10 ans - de 14h à 16h

→ Atelier 4 mains pour une œuvre

Destiné aux équipes enfant-parent, ce cours permet de partager un moment privilégié autour d'une création à 4 mains. À partir de 4 ans - de 16h30 à 17h30

SEMAINE DU 27 - 30 JUILLET

→ Photo-peinture et collage

Le cours permet à l'enfant de créer une œuvre unique en juxtaposant des éléments picturaux autour de la photo-peinture. Âge : 7 - 10 ans de 10h à 12h et 10 - 17 ans de 14h à 16h

→ Atelier 4 mains pour une œuvre

Destiné aux équipes enfant-parent, ce cours permet de partager un moment privilégié autour d'une création à 4 mains. À partir de 4 ans - de 16h30 à 17h30

SEMAINE DU 3 AU 6 AOÛT

→ Atelier Nature et Couleurs

Ces cours apprennent à l'enfant à composer avec des couleurs issues de son environnement quotidien. Âge : 7 - 10 ans - de 10h à 12h

→ Atelier Noir et Blanc / Uni couleur

On apprend ici à l'enfant le plaisir de dessiner ou de peindre avec un matériel minimaliste. Prouvant par là même qu'un stylo et une simple feuille peuvent créer un chef d'œuvre. Âge : 10 - 17 ans - de 14h à 16h

→ Atelier 4 mains pour une œuvre

Destiné aux équipes enfant-parent, ce cours permet de partager un moment privilégié autour d'une création à 4 mains. À partir de 4 ans - de 17h à 18h

Réservez vos stages une semaine avant le début de cours auprès de Panthéa au 06 13 85 00 10 - Vous pouvez également la contacter pour plus d'information sur le lieu et les tarifs.

Chorale Altair

L'ensemble vocal Altair de Bouliac recrute des choristes tous pupitres à partir de mi-septembre 2026.



Notre chœur est accompagné de musiciens : pianiste, contrebassiste...

Si vous aimez chanter, si vous aimez le répertoire romantique, français et allemand, venez nous rejoindre pour fêter avec nous les 30 ans de la chorale. La connaissance de la musique est un plus mais n'est pas indispensable.

Répétitions tous les lundis entre 20h30 et 22h30 au Castel de Vialle à Bouliac. (hors vacances scolaires)

Direction : **Hélène ARDOIN**
06 22 18 62 90



Le Club Gymnique Bouliacais propose des activités tous les jours de la semaine.

Gym-Yoga, Hatha Yoga, Gym forme et bien-être, Renfort musculaire, Stretching, Gym active seniors et Do In ainsi que de la Gym loisirs-détente pour les enfants le mercredi après-midi.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous au Forum des Associations.

Infos et actus sur le site clubgymniquebouliacais.com



Les 400 ans de la Royale...

Nous fêtons cette année les 400 ans de la Marine nationale, que les marins aiment appeler « La Royale ».

L'origine de l'appellation est partagée entre le décret de 1623 du Cardinal de Richelieu, qui a fait des Corsaires du roi une marine Royale et la localisation à Paris rue Royale. Jean Pierre TORRÈS et Serge CHAURÉ, deux anciens de la Royale, ont élaboré et présenté une conférence le 9 mai dernier à Bouliac, conférence qui a été labellisée par le ministère et présentée le 6 juin à Bordeaux lors de la journée organisée par l'Amiral Didier BORDIER, Commandant maritime de la région Nouvelle-Aquitaine. Notre association est la seule en Gironde à obtenir le label du ministère qui été attribué, après présentation d'un dossier très documenté, ministère qui a par ailleurs adressé toutes ses félicitations quant à cette conférence.

Serge CHAURÉ
Vétérans Devoir de Mémoire
06 22 18 62 90



L'association Ardance est heureuse d'avoir présenté son spectacle « L'atelier des corps » le 4 juillet dernier qui a accueilli près de 700 personnes !

Rendez-vous lors du Forum des associations le 5 septembre pour les inscriptions de la saison 2026-2027. Bel été !



Les nouveaux membres du CCAS de Bouliac

La municipalité a procédé à la constitution du nouveau bureau du CCAS et vous présente ses différents membres.

PRÉSIDENT

1 Jérôme LAMBERT - Maire de Bouliac

MEMBRES ÉLUS

- 2 Bernadette FAUGÈRE
- 3 Sandrine HUSSON
- 4 Richard SCHMIDT
- 5 Caroline MAZARD
- 6 Natacha SOLART
- Jérôme OLIVIER
(absent de la photo)
- 7 Elodie CASES
- 8 Francine BUREAU

MEMBRES NON ÉLUS

- 9 Anne SIMOUNET
- 10 Christiane SCHADECK
- 11 Michèle COCURLLO
- 12 Laurence BARTHELEMY
- Marie-Paule MAILLOT
(absente de la photo)
- 13 Mohamed EL MOUSTINI
- 14 Audrey DURAND
- 15 Brigitte FOCHEUX

À SAVOIR - Le Centre communal d'action sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en lien avec d'autres institutions publiques et privées.

Il assure à ce titre différentes missions :

- la lutte contre l'exclusion,
- le service d'aide à domicile,
- la prévention et l'animation à destination des personnes âgées,
- la gestion d'établissements d'hébergement pour seniors,
- le soutien au logement et à l'hébergement d'urgence,
- l'aide et l'accompagnement aux personnes en situation de handicap.



Animations et activités variées à l'ALSH !

Le programme du centre de loisirs bouliacais était bien dense au cours de ce premier semestre 2026. Retour en images.

1. **Vacances de Pâques** - Cabane et jeux d'eau étaient de mise avec le beau temps du mois d'avril.
2. **Tournoi de foot géant** avec l'équipe d'animation durant la pause méridienne pour l'école élémentaire.
3. **Service public Petite Enfance** - Porté par Lucile, le service a organisé une 1^{re} rencontre le 31 mars avec les professionnels de la petite enfance de la commune.
4. **Rencontre enfants/seniors EHPAD** - Suite à ce temps d'échange Lucile a organisé une rencontre entre les enfants accueillis par les assistantes maternelles et les résident(e)s de l'EHPAD de Bouliac.
5. **Déjeuner avec des élus au restaurant scolaire** - M. le Maire ainsi que deux adjointes, M^{mes} Dumas et Lacombe, sont venus déjeuner avec les jeunes élus du conseil municipal des enfants.
6. **Fête des écoles de Bouliac** - Elle a eu lieu le vendredi 29 mai et a été organisée par l'association des Parents d'élèves Les P'tits Bouliacais.



Quoi de neuf à la Ludo-médiathèque ?

Beaucoup de choses ! Elle accueille de plus en plus de monde, un public varié, et pour les enfants elle se renouvelle avec de nouvelles activités. Elle déplore aussi certaines incivilités...

Wahou... de nouveaux espaces !

Les enfants ont pu exercer en avril et mai derniers, leurs talents de constructeurs, avec un nouvel espace de jeu symbolique, sur le thème des chantiers : briques, tracto-pelle, casques et autres outils... ce n'est pas le travail (et l'imagination) qui manquait !

Et depuis le mois de juin, c'est au tour du centre médical flambant neuf d'accueillir les petits patients en herbe ! Un centre polyvalent puisqu'il s'occupe autant des enfants que des animaux.

À SAVOIR - En cas de forte affluence, la salle petite enfance est désormais limitée à 22 personnes, enfants et adultes, en même temps. Nous comptons sur le bon sens et la coopération de chacun pour que le roulement s'effectue correctement.

Des visites des petits et grands Bouliacais... mais pas que !

Le saviez-vous ? La ludo-médiathèque est ouverte au public durant 21 heures hebdomadaires, mais reçoit chaque semaine de nombreux groupes en-dehors de ces heures d'ouverture :

- enfants des assistantes maternelles ou la crèche de Bouliac,
- groupe d'adultes handicapés du foyer de Cambes
- « Dames du Scrabble » (on n'y a pas encore vu un homme !)
- sans oublier bien sûr, les scolaires.

Les enfants de l'école maternelle peuvent venir au moins deux fois entre chaque période de vacances. Leur séance est partagée entre un temps de jeux de société et un temps de lecture.

Ceux de l'école élémentaire viennent sur une période définie en fonction du/des projet(s) choisi(s) par leur enseignante.

À NOTER - Cette année, chaque classe a pu bénéficier d'un temps dédié sur place : séances de jeux de société, confection de décorations de Noël pour l'EHPAD, visites d'exposition, ateliers d'écriture (kamishibai, fête des sens, abécédaires, BD...).

L'été à la ludo-médiathèque

Durant tout l'été, des ateliers gratuits sont proposés aux enfants. Retrouvez le programme dans l'onglet agenda du site www.ludomediathèque-bouliac.fr.

Ces ateliers empiétant sur les heures d'ouverture élargies, certaines salles pourront être fermées au public le temps de l'animation.

À SAVOIR - De manière ponctuelle, en fonction de la météo, des animations surprises seront mises en place à l'extérieur ! Surveillez les réseaux de la ludo-médiathèque (FB et instagram).

Hors-jeu !

On a beau aimer jouer à la Ludo, on ne plaisante pas avec le manque de respect et la non application du règlement intérieur. Petite liste non exhaustive des incivilités rencontrées à solutionner d'urgence pour continuer à profiter de cet espace si apprécié !

PROBLÈMES DE COMPORTEMENTS

- À l'espace jeu vidéo - Ont été constatés (et déplorés), à deux reprises des chewing-gums collés sur les poufs, des miettes et papiers de bonbons jetés par terre, des bruits violents et des attroupement massifs...

Résultat ? L'équipe a du intervenir et fermer la salle ! Ceci afin de procéder au nettoyage et marquer son mécontentement avec un rappel écrit sur place.

Nous rappelons que toute nourriture/boisson est interdite à l'étage, un espace est prévu à cet effet pour le goûter, au rez-de-chaussée.

- Dans les différentes salles de jeu - Nous rappelons qu'il y a une jauge limite pour les différentes salles de jeu et enjoignons chacun(e) à bien vouloir respecter ces règles pour le bien-être de tous les joueurs.

ENFANTS NON ACCOMPAGNÉS

Trop d'enfants de moins de 8 ans viennent seuls ou accompagnés par un mineur de plus de 8 ans, ce qui est contraire au règlement intérieur. Il est obligatoire qu'un adulte responsable les accompagne.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Pendant que leurs parents prennent l'apéritif à la brasserie, le vendredi soir, le Jardin des Senteurs jouxtant la Ludo-médiathèque devient un terrain de jeu non contrôlé pour les enfants qui y abandonnent leurs déchets (bouteilles de jus de fruit, pot à cacahuètes, papiers de bonbons) alors même qu'une poubelle est à disposition. Parents, enfants, respectons notre environnement.

RETOUR SUR



Succès fou pour La Fête des Sens !

Une édition 2026 inspirante, qui a tenu toutes ses promesses !

Du 29 au 31 mai dernier, Bouliac a vécu au rythme de la 2^e édition de la *Fête des Sens*. Durant trois jours place à la découverte, la convivialité et le partage autour de l'expression artistique, la chanson populaire, l'artisanat local, l'ambiance fédératrice qui a rassemblé petit et grands autour d'un programme conçu pour plaire au plus grand nombre.

Le coup d'envoi fut donné le vendredi soir au Centre culturel avec le vernissage de l'exposition de l'artiste Carole JEULIN, habituée des expositions et bien connue des Bouliacais(es) qui a su à travers ses œuvres inspirantes captiver et émouvoir amateurs et béotiens de l'art.

Tout au long du week-end, les visiteurs ont également pu découvrir les textes réalisés par les élèves des écoles de Bouliac dans le cadre des ateliers d'écriture menés avec la Ludo-médiathèque. Belle mise en lumière de l'imagination et de la sensibilité des jeunes auteurs.

Le samedi soir, la Place Chevelaure s'est métamorphosée en un véritable lieu de vie prenant des allures de festival. En première partie, place au marché nocturne gourmand et artisanal où les producteurs, artisans, food-trucks et exposants présents ont offert une multitude de saveurs, créations et découvertes locales. Puis le spectacle-concert de « Mon Truck en Plumes », a littéralement enflammé la place et a ambiancé petits et grands jusque tard dans la nuit !

Notons que la réussite de l'événement est le fruit d'un formidable travail collectif. La commune de Bouliac remercie chaleureusement l'ensemble des exposants, producteurs, artisans et artistes présents tout au long du week-end, mais également les équipes techniques (Alex, Dominique et Alexandre) le policier municipal Hervé, Lydia pour la coordination culturelle, et Patricia pour la communication ainsi que tous les agents municipaux mobilisés avant, pendant et après l'événement. Un collectif sans qui rien n'est possible !

Merci également aux visiteurs bouliacais et non bouliacais qui ont répondu présents et sont également partie prenante du succès de cette deuxième édition. À l'année prochaine pour une édition qui promet d'être riche en émotions !



Vide-Greniers

Le temps était de la partie le 7 juin dernier pour faire de bonnes affaires.

Sur la soixantaine d'exposants au rendez-vous, certains (sans parasol) ont même souffert de la chaleur. Si le nombre de visiteurs était assez limité tôt le matin, à 10h, ce fut l'affluence et l'ambiance battait son plein ! Certain(e)s exposant(e)s ont confié être reparti(e)s « lessivé(e)s » mais ravi(e)s de leurs ventes !

L'ÉTÉ MÉTROPOLITAIN... À BOULIAC

De beaux spectacles en perspective...

TROP ! - La méchante compagnie - Théâtre burlesque

Si la nourriture vous obsède, vous dégoûte ou juste vous complique la vie, bienvenue à une séance des MHC « Mangeurs Hors de Contrôle ».

Vendredi 31 juillet - 19h - Halle Vettiner

Conseillé à partir de 8 ans

Durée : 1h - Gratuit sans réservation

FUGUER OR NOT FUGUER

- David SIRE - *Récit pédestre*

L'histoire d'une passion dévorante, celle d'un père pour la marche. Récit sur la paternité, la filiation et la transmission, qui explore cette difficile liberté au cœur du lien intergénérationnel.

Lundi 3 août - 19h - Salle panoramique Centre culturel

Durée : 1h 20 - Gratuit sans réservation



MAJORITÉ

Budget responsable : anticiper les défis de demain

Depuis l'installation du premier conseil municipal, nous poursuivons avec constance l'engagement pris devant les Bouliacaises et les Bouliacais : tenir nos projets tout en préservant l'équilibre de nos finances.

Dans un contexte menacé par l'inflation, la hausse des coûts de l'énergie et les incertitudes économiques, notre ligne de conduite demeure claire : agir avec responsabilité pour préparer l'avenir sans compromettre la stabilité budgétaire de Bouliac.

Cette responsabilité ne rime pas avec austérité. Au contraire, elle s'inscrit dans une démarche de sobriété et d'efficacité.

Grâce à une gestion rigoureuse des finances publiques, à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de l'endettement, nous continuerons à investir pour Bouliac en préservant nos capacités d'action.

Notre volonté reste invariable : soutenir les investissements nécessaires pour contenir durablement les dépenses énergétiques et accompagner les transitions écologiques. Chaque projet est pensé pour améliorer le cadre de vie des habitants tout en réduisant les charges futures de la collectivité.

Ce sont des choix de bon sens qui conjuguent ambition environnementale et responsabilité financière.

Nous poursuivons également la modernisation de la voirie et des réseaux. Préserver, entretenir et améliorer nos équipements est une exigence pour aujourd'hui comme pour demain.

Parce que la vitalité de Bouliac repose aussi sur son tissu associatif, nous maintenons un soutien fort aux associations. Notre volonté s'appuie toutefois sur une approche rationnelle et efficace, permettant de préserver la diversité des initiatives existantes, tout en encourageant les nouveaux projets qui enrichissent la vie locale.

L'horizon qui se dessine implique parfois des choix et nous confronte à des limites. Mais notre cap reste inchangé : chercher à proposer toujours mieux, dans un budget raisonnable, équilibré et maîtrisé.

C'est ainsi que nous construisons, avec confiance et sérénité, le Bouliac de toutes et tous.

Les élus de la majorité « Ensemble pour Bouliac »

elismajorite.bouliac@gmail.com

TRIBUNE LIBRE

MINORITÉ

Démocratie locale : entre discours et réalité

Ce début de mandature révèle l'écart entre le discours de circonstance et la réalité de l'exercice du pouvoir municipal.

Dans son discours d'installation, Monsieur le Maire avait laissé place à l'ouverture et au respect du débat démocratique. Quelques semaines plus tard, les actes racontent une autre histoire.

Sur la composition des commissions municipales, notre groupe qui représente 15% des élus, s'est vu attribuer un seul siège par commission, quel que soit leur effectif, sans même la possibilité d'une suppléance. Or, c'est au sein de ces instances que les dossiers sont examinés, débattus.

Monsieur le Maire a refusé la suppléance, estimant qu'elle pourrait nuire au suivi des dossiers, nous pensons, au contraire, qu'elle aurait pu renforcer la contribution de l'ensemble des élus aux travaux municipaux.

Ce choix s'inscrit dans le cadre légal mais soulève une question légitime sur la possibilité d'expression accordée à notre groupe et sur un fonctionnement ouvert et transparent.

Par ailleurs, les prises de position récentes de membres de la majorité lèvent progressivement le voile sur une réalité que la campagne électorale s'était efforcée de masquer ; chacun peut désormais constater l'existence d'un ancrage partisan.

Nous resterons attentifs à ce que l'action municipale demeure guidée par l'intérêt général.

Nous serons vigilants pour proposer et défendre une autre vision de la vie municipale : plus transparente, plus ouverte et respectueuse des besoins des Bouliacais.

C'est l'engagement que nous continuerons à tenir avec détermination.

Vos élus « Bouliac vers un avenir responsable »

bouliacresponsable@gmail.com

APPEL À CANDIDATURE



BATTLE DE COMPLIMENTS

« Ta mère la mieux »

Tu écris, tu rappes, tu slames ou tu aimes simplement jouer avec les mots ? Rejoins une expérience unique autour du rap et de la bienveillance avec le collectif « Ta Mère La Mieux » !

Du lundi 19 au vendredi 23 octobre à la salle Gardelles du Centre culturel François Mauriac. Participe à des ateliers d'écriture rap autour du thème de la Battle de compliments. Pendant une semaine, 15 jeunes seront accompagnés pour créer des textes percutants, drôles, sensibles et explosifs... sans clash ni insultes !

Ici, on inverse les codes du battle rap : les punchlines servent à valoriser, encourager et faire briller l'autre.

LE CLOU DU SPECTACLE

Samedi 24 octobre à partir de 19h30 à la salle panoramique du centre culturel François Mauriac :

- Restitution sur scène des créations des 15 participant(es)
- Puis 3 battles de compliments exceptionnelles avec 7 artistes de renommée internationale !

Rap, slam, stand-up, poésie, cinéma... Des artistes venus d'univers différents s'affrontent à coups de compliments les plus fous de leur répertoire dans une ambiance décalée, drôle et bienveillante.

Viens prendre le micro et faire du compliment une arme massive de bonne humeur !

Un événement qui célèbre le vivre-ensemble, la créativité et la force des mots positifs.

Stage gratuit - 15 places seulement - inscription obligatoire par mail culture@ville-bouliac.fr

ÉTAT CIVIL

> NAISSANCES

Elias HAMADOU
le 4 janvier 2026

Nina MAROIS
le 4 mars 2026

Augustine GARNIER
le 9 avril 2026

> MARIAGES

Émilien VANIER
et **Clémence THÉRÉNÉ**
le 3 avril 2026

Rémi HERMANN
et **Anne BRUGUIER**
le 2 mai 2026

Christian MOMPÉL
et **Fabienne SERCAN**
le 9 mai 2026

Antoine DUTEIL
et **Camille DELEEST**
le 13 juin 2026

N° D'URGENCE

SAMU 15

Police 17

Pompiers 18

Centre anti-poison
05 56 96 40 80

CHU de Bordeaux
05 56 79 56 79

SOS Médecins
05 56 44 74 74

Pharmacie de garde
3237 - 24h/24

Défibrillateurs
Centre culturel F. Mauriac
Salle Albert Rambaud
Salle Serge Breuil

Urgence EDF 0 810 333 033

Urgence eau 09 77 428 428

Urgence gaz 0 810 433 033

Commissariat de Canon
05 47 30 58 52